



Processus de sélection Gymnastique Artistique féminine Championnats d'Europe seniors MUNICH (GER), du 11 au 14 Août 2022

Format de la compétition :

- Concours CI qualificatif pour les concours CIV et CIII et résultats CII
- Une équipe composée de 5 gymnastes : format 5/4/3 CI – format 5/3/3 CIV

Objectifs :

- Préparation du collectif pour les CM 2022
- Top 5 par équipe
- 1 médaille CIII
- 4 finales

Étapes de sélection :

1. Word Cup Varna du 26 au 29 mai 2022
2. Jeux méditerranéens à Oran (ALG) du 25 juin au 30 juin.
3. Austrian Team Challenge à Linz (AUT) le 02 juillet 2022
4. Autres compétitions servant d'aide à la décision
 - a. *Test collectif 2024 le 24 mars 2022*
 - b. *World Cup Bakou du 31 mars au 03 avril 2022*
 - c. *Trophy Jesolo Cup (ITA) du 09 au 10 avril 2022*
 - d. *Gymnasiades à Rouen du 18 au 25 mai 2022*

Stratégie :

- Déterminer la meilleure équipe composée de cinq gymnastes, avec le meilleur potentiel de finales et de médailles par équipe et par agrès.
- Les gymnastes doivent être en progression à l'approche de l'objectif.
- Les gymnastes doivent être le plus fiables possible (régularité de la performance individuelle).

Modalités :

Sélectionner 5 gymnastes titulaires et

- Les deux premières gymnastes sur le classement vertical des jeux méditerranéens, de l'Austrian Team Challenge et de la World Cup de Varna (4 agrès) seront sélectionnées à la condition d'avoir réalisé un minimum de 52 points.
- Compléter l'équipe avec des gymnastes afin de permettre de constituer la meilleure équipe avec le meilleur potentiel de finale et de médailles par équipe et par agrès.
- Utilisation du logiciel du sélectionneur en s'appuyant :
 - Sur les jeux méditerranéens, l'Austrian Team Challenge et la WC de Varna puis les autres étapes de sélection comme aide à la décision :
 - Sur les totaux CG
 - Notes de référence pour les gymnastes potentielles finales

Saut	14,00 Pts
Barres	14,20 Pts
Poutre	13,80 Pts
Sol	13,50 Pts

**Nous n'avons pas assez de recul par rapport aux nouveau CDP, c'est pourquoi nous validerons les notes de référence à plus ou moins 0,2 point*

- Si les critères de sélection ne sont pas atteints, la direction technique nationale est autorisée à soumettre à la validation de la commission nationale de sélection, une ou plusieurs gymnastes en capacité de répondre aux objectifs fixés.
- L'ensemble des gymnastes sélectionnées aux championnats d'Europe lors de la CNS du XXXX (à définir) sera confirmée par la participation obligatoire aux championnats de France du 08 au 10 juillet 2022. (Excepté dérogation du médecin fédéral ou du directeur technique national)
- Si une gymnaste n'est plus en mesure de produire la performance pour laquelle elle a été sélectionnée la direction technique nationale est autorisée à soumettre à la validation de la commission nationale de sélection, une autre gymnaste en capacité de répondre aux objectifs fixés.
- La sélection ne sera confirmée qu'à la condition que le médecin fédéral atteste de l'état de santé de chaque gymnaste sélectionnée. Celui-ci devra être en corrélation avec les objectifs fixés et la préparation terminale. A défaut, la gymnaste ne sera pas retenue.
- La RPO en concertation avec la DHN proposera la désignation d'une ou deux gymnastes "réserves" susceptibles de renforcer l'équipe pour répondre aux objectifs Championnat d'Europe.

Modalités de départage des gymnastes ex-aequo:

- 1) La régularité de la Note finale puis la Note de Départ.
- 2) L'harmonisation des besoins de l'équipe pour atteindre les objectifs. (Réf au format 5/4/3 – 5/3/3)
- 3) Référence au comportement lors des regroupements ou des compétitions et au respect du programme sportif déterminé par la RPO.

La RPO en concertation avec la DHN proposera la désignation d'une ou deux gymnastes "réserves" susceptibles de renforcer l'équipe pour répondre aux objectifs Championnat d'Europe.

Commission de sélection de la Fédération (date à confirmer) :

Les sélections seront annoncées à l'issue de la réunion de la commission de sélection de la Fédération Française de Gymnastique.

Toute gymnaste retenue devra adhérer à l'esprit et au programme de préparation du collectif.



Le 25/04/2022
La Direction Technique Nationale